

COMMUNIQUE DU 23 Février 2010

SORTIR LA DIASPORA TOGOLAISE DE LA LIBYE : Pourquoi le Gouvernement méprise les innocents ?

Le vent de liberté qui souffle dans les pays arabes ne manquera pas d'atteindre le Togo en son temps. La liberté, l'autodétermination et la démocratie passent par la vérité des urnes. Heureusement, comme la partie du peuple togolais qui est à l'extérieur peut s'exprimer librement, elle met en évidence les contradictions entre la « vérité » dite par le Gouvernement et la « vérité des faits ». Surtout lorsque la vérité des « comptes » n'est pas au rendez-vous.

1. RAPATRIER LA DIASPORA BLOQUEE EN LIBYE

Comme le Président Faure Gnassingbé et son Premier Ministre Gilbert Fossoun-Houngbo ne se considèrent aucunement responsables du refus de recenser la Diaspora togolaise, on peut se demander alors qui est responsable pour considérer la Diaspora togolaise comme partie intégrante à part entière du Peuple Togolais. A moins que ce soit pour des seules considérations électorales, que l'actuel gouvernement refuse de compter les Togolais de l'extérieur. Rien ne justifie que de nombreux compatriotes en mission, travaillant directement, indirectement ou en indépendants à l'étranger ne soient pas considérés comme des Togolais.

Depuis que le Conseil Mondial de la Diaspora togolaise a décidé de mettre en place une ligne de contact permanent pour qu'aucun Togolais de l'étranger ne soit plus seul pour faire face à des difficultés ou des problèmes dans un pays, les membres influents de la Diaspora togolaise ont été approchés pour sauver plus de 400 Togolais et Togolaises bloqués en Libye, notamment à Tripoli.

Une demande officielle transmise à la Présidence de la République togolaise est restée sans réponse au moment où est publié ce communiqué. S'agit-il d'indifférence ? De mépris ? Certainement les deux ! Mais les ressortissants de la Diaspora togolaise membres du Collectif pour la vérité des urnes ont été approchés pour tenter de réveiller le Gouvernement togolais pour qu'il prenne dans l'urgence au moins une position officielle et des dispositions matérielles sur le sort des familles togolaises bloquées en Libye.

Suite aux événements tragiques en cours, avec plus de 1000 morts, les rafles de la police et son action pour instrumentaliser de nombreuses de milices arabes et noires pour tenter de s'opposer à l'important mouvement de contestation du pouvoir libyen, la plus grande partie de la population libyenne qui lutte pour sa libération ne comprend pas comment des ressortissants « d'Afrique Noire » peuvent ne pas soutenir la cause de la liberté. Aussi on a déjà dénombré plus de 10 noirs tués au cours des mouvements de foules.

Comme le Gouvernement ne veut pas compter la Diaspora togolaise, un décompte a été fait et on enregistre environ 400 Togolais et Togolaises présents en Libye à ce jour.

Le CVU-Togo-Diaspora demande donc au Gouvernement togolais de préciser les actions qu'il va mettre en œuvre pour sauver les 400 ressortissants togolais et les exfiltrer de la Libye dans les meilleurs délais. Il s'agit peut-être d'une question d'heures !

Comme Faure Gnassingbé l'avait fait pour récupérer les joueurs de l'équipe nationale de football, sauvagement agressée à Cabinda, le Président de la République a le devoir de réserver le même traitement aux ressortissants togolais actuellement dans la détresse en Libye, quelque soient les « bonnes » relations entre le Guide et le Président togolais. Dans le cas contraire - devant ce cas de force majeure, du fait de l'urgence et des très graves voies de faits – la diaspora togolaise serait obligée de constater que Président togolais verse dans la discrimination entre les Togolais selon qu'ils jouent au Football ou qu'ils travaillent en Libye.

2. QUE PEUVENT FAIRE FAURE ET LE GOUVERNEMENT TOGOLAIS ?

Le CVU-Togo-Diaspora, propose donc que le Gouvernement:

1. ne contribue pas à un drame national supplémentaire en traînant des pieds pour que l'avion présidentiel ne ramène pas que des morts au Togo, du fait d'une incapacité à prendre une décision en temps réel ;
2. informe officiellement les autorités libyennes tant du côté des manifestants que du pouvoir en place, de l'intérêt du Togo que la protection de ses ressortissants soit assurée ;
3. **envoie au moins deux avions pour rapatrier les populations togolaises, et en profiter dans le cadre régional pour secourir aussi d'autres ressortissants de l'Afrique de l'ouest ;**
4. demande à l'Union africaine et aux riches pays pétroliers de faire un effort pour affréter des avions et autres moyens de transport pour rapatrier les Africains pris au piège de la « stabilité politique » des « dictatures », « censée garantir la paix dans un pays ».
5. rappelle que si la vérité des urnes avait fonctionné au Togo sans contrainte militaire, les risques de contamination du vent de liberté et d'autodétermination du Peuple togolais et de sa Diaspora ne menaceraient personne.

Le CVU-Togo-Diaspora demande au Président de la République autoproclamé par la Cour constitutionnelle, de promouvoir la transparence et rétablir la vérité sur ce que le Gouvernement dit « faire » et ce qui n'est effectivement pas « fait ». Il en va de la vie des familles togolaises en Libye.

Mais la vie d'innocents gardés contre leur volonté dans les geôles togolaises, ceci par un régime politico-militaire qui valorise l'arbitraire, n'est pas moins importante que celle des Togolais de la Diaspora. L'arbitraire est à la base de la situation actuelle considérée comme une « maladie » difficile à soigner.



Mouvement Citoyen

3. LIBERER LES INNOCENTS DES PRISONS TOGOLAISES

Compte tenu de l'actualité brûlante du fait que les femmes des prisonniers ne peuvent plus leur rendre visite, nous posons à nouveau avec force la question : quand est-ce que tous les prisonniers politiques sans exception seront libérés ? Comment le Gouvernement peut-il encore accepter d'être taxé de « gouvernance de l'arbitraire » par la plupart des institutions de la société civile et bientôt des chancelleries sérieuses et des institutions européennes et internationales ?

Que dire de ceux qui ont gagné leur procès contre l'arbitraire du régime togolais et restent toujours incarcérés, notamment le cas du DG du Groupement d'intérêts économique ReDeMaRe, qui ne digère plus l'alimentation vénéneuse administrée à petite dose par un infirmier blanc dans la prison au centre de la ville de Lomé ? Le Gouvernement contribuerait à modifier son image s'il pouvait au moins démontrer qu'il lui reste une infime dose d'humanité en libérant les prisonniers politiques souffrant de maladie ou maux de ventre contractés dans la prison.

On se demande pourquoi la Communauté internationale, si prompte à parler démocratie, droits humains et droit des innocents, n'interpelle pas officiellement la Présidence togolaise - comme elle l'a fait très récemment en d'autres endroits - pour rappeler au Gouvernement togolais qu'il ne s'intéresse pas au sort de ses citoyens innocents tant au Togo, qu'en Libye, ou demain ailleurs.

Le Peuple Togolais ne peut que continuer sa lutte pour recouvrer son autodétermination et sa liberté, pour l'émergence d'une vraie démocratie et une alternance générationnelle au Togo.

23 Février 2010



Coordinateur international provisoire
Dr Yves Ekoué AMAÏZO

Responsable de la communication
François FABREGAT

A l'attention des familles togolaises comptant certains de leurs membres en Lybie :
Pour contacter le représentant provisoire de la diaspora togolaise en Lybie :
Tel : + 218 927 87 95 87 et Donner votre nom de famille.



Association CVU-Togo-Diaspora
Les Services du CVU-Diaspora-International
Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org